

Recensement de la population 2015 Ce qu'il nous dit du département de la Mayenne

Le 26 juin 2018, l'Insee a mis en ligne l'ensemble des résultats du recensement de la population correspondant au 1^{er} janvier 2015 (sauf les données intra-communales, non disponibles pour le moment). Chaque année, ce sont des millions de chiffres qui sortent ainsi, actualisés, sur sept thèmes : « Évolution et structure de la population », « Couples – Familles – Ménages », « Logements », « Diplômes – Formation », « Population active – Emploi – Chômage », « Caractéristique de l'emploi », « Étrangers – Immigrés ».

Les avantages de la nouvelle formule de recensement : des données régulièrement actualisées et donc assez récentes (trois ans et demi) ; des données téléchargeables et accessibles depuis un logiciel de traitement de données ; des données cartographiées, interactives, et dont la prise en main est relativement facile.

L'inconvénient : une masse d'informations tellement dense qu'il est difficile de les exploiter de façon exhaustive, même pour un territoire donné,

avec le risque de passer à côté d'informations essentielles, en particulier des renversements de tendances.

Nous retenons ici les données présentées par l'Insee dans la rubrique « Comparaisons régionales et départementales »⁽¹⁾.

NDLR. Cet article est une actualisation de celui paru dans *La Lettre du CÉAS* n° 340 de juillet 2017⁽²⁾.



À lire également

- « Un guide pour “naviguer” sur le site de l'Insee », site Internet du CÉAS (www.ceas53.org), rubriques « Démographie », puis « Méthodologie ».
- « Population municipale des communes mayennaises de 1990 à 2015 (source Insee – traitement : CÉAS de la Mayenne) », site Internet du CÉAS (www.ceas53.org), rubriques « Démographie », puis « Analyse sociodémographique ».

Composition des familles en 2015 Peu de familles monoparentales en Mayenne

Une famille comprend au moins deux personnes et elle est constituée soit d'un couple, avec le cas échéant son ou ses enfants, quel qu'en soit l'âge, vivant au sein du ménage ; soit d'un adulte avec son ou ses enfants (famille monoparentale), selon les mêmes critères que mentionnés ci-dessus. Selon cette définition, un enfant peut ainsi avoir plus de 25 ans.

En 2015, le recensement enregistre quelque 86 800 familles en Mayenne. Parmi celles-ci, 48,3 % sont composées d'un couple sans enfant (46,2 % pour la région et 42,2 % pour la France métropolitaine) ; 42,2 % d'un couple avec enfant(s), quel qu'en soit l'âge (42,5 % pour les Pays de la Loire et 42,8 % pour la France métropolitaine) ; 9,5 % sont constituées d'une femme ou d'un

(1) – www.insee.fr, rubrique « Statistiques », critères « Données », « Chiffres-clés », « Toutes les régions ou tous les départements ».

(2) – Article accessible sur le site Internet du CÉAS : www.ceas53.org, rubriques « Démographie » et « Analyse sociodémographique de la Mayenne ».



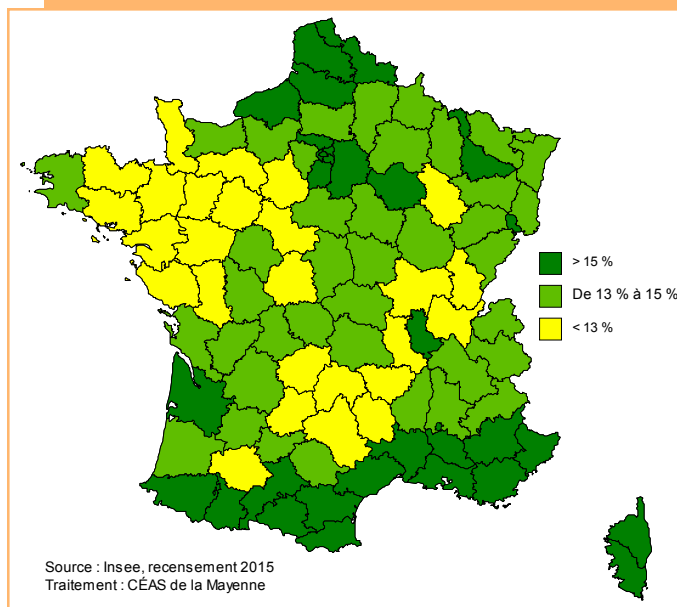
homme seul avec enfant(s), de même quel qu'en soit l'âge, et sont ainsi des familles monoparentales (11,3 % pour la région et 15,0 % pour la France métropolitaine).

Les données montrent une faible proportion de femmes et d'hommes seuls avec enfant(s), en Mayenne. En effet, les femmes seules avec enfant(s) représentent 7,7 % du nombre total de familles, classant le département à l'avant-dernière place, juste avant la Vendée (7,6 %).

Pour les hommes seuls avec enfant(s), en Mayenne, ils représentent seulement 1,8 % des familles. Là aussi le taux est très faible. Le département se classe au dernier rang avec la Vendée.

On observe un fort taux de familles monoparentales dans la Région parisienne, le nord-est de la France et surtout l'extrême-sud du territoire. Au-delà de l'impact possible des grands pôles urbains, les explications sont peu évidentes.

Carte 1 – Part des familles monoparentales, par département (recensement 2015)



Nombre d'enfants de moins de 25 ans par famille en 2015 En Mayenne, plus de la moitié des familles sont sans enfant

Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son ou ses parents avec lequel ou lesquels elle forme une famille, quel que soit son âge. En outre, cette personne doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant(s) vivant dans le ménage (elle constituerait alors une famille en tant qu'adulte).

L'enfant d'une famille peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, un enfant adopté, ou un enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent.

Comme nous l'avons déjà vu, aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille, mais l'Insee, comme ci-après, retient les enfants âgés de moins de 25 ans dans la diffusion de nombreuses données.

En 2015, les 86 768 familles mayennaises représentent 8,4 % des familles ligériennes (qui sont au nombre de

1,037 million). Parmi ces quelque 86 800 familles, un peu plus de la moitié sont recensées « sans enfant de moins de 25 ans » (51,9 %). Cette part est plus élevée que celle des Pays de la Loire (50,1 %) et de la France métropolitaine (48,8 %). Cette situation locale peut traduire une décohabitation plus précoce (poursuite d'études hors département, indépendance résidentielle par l'accès à un emploi...).

La Mayenne se caractérise également comme le département métropolitain ayant la plus faible part de familles avec un seul enfant de moins de 25 ans : 17,3 %, contre 19,0 % pour les Pays de la Loire et 21,9 % pour la France métropolitaine.

La Mayenne se caractérise pour sa proportion importante de familles avec trois enfants de moins de 25 ans. Avec un taux de 8,7 %, le département se classe au

Tableau 1 – Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans en 2015 (Mayenne, Pays de la Loire, France métropolitaine)

	Mayenne	Pays de la Loire	France métropolitaine
Nombre de familles	86 768	1 037 789	17 661 913
Part des familles sans enfant (%)	51,9 %	50,1 %	48,8 %
Part des familles avec un enfant (%)	17,3 %	19,0 %	21,9 %
Part des familles avec deux enfants (%)	19,7 %	20,9 %	20,0 %
Part des familles avec trois enfants (%)	8,7 %	8,0 %	7,0 %
Part des familles avec quatre enfants ou plus (%)	2,3 %	2,0 %	2,3 %

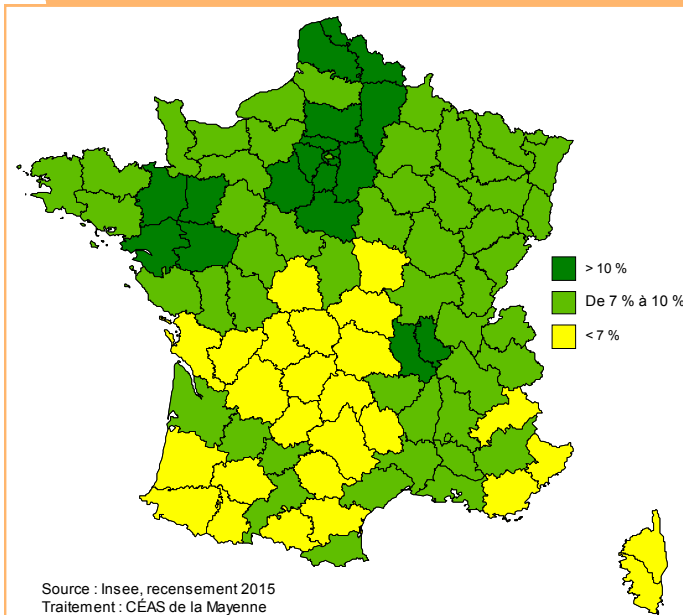
Source : Insee, recensement 2015

6^e rang, juste derrière la Seine-Saint-Denis (11,3 %), le Val-d'Oise (9,9 %), la Seine-et-Marne (9,0 %), le Maine-et-Loire et le Nord (8,7 % chacun).

Plus globalement, les familles nombreuses (trois enfants ou plus) se retrouvent surtout dans la région parisienne, le nord-est de la France, la région lyonnaise (départements du Rhône et de la Loire) et l'ouest de la France (département de l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Mayenne).



Carte 2 – Part des familles avec trois enfants ou plus de moins de 25 ans, par département (recensement 2015)



Ménages selon leur taille en 2015

Un ménage sur trois est constitué d'une seule personne

Au sens du recensement de la population, un ménage désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

**

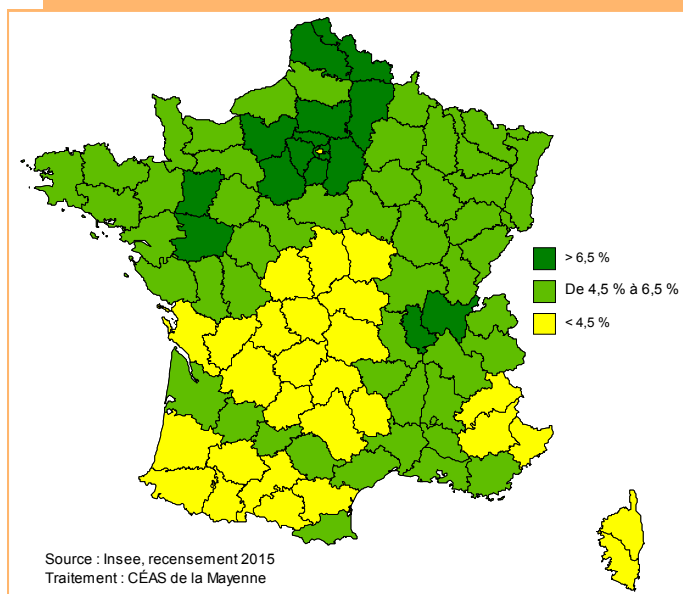
En 2015, le recensement donne près de 133 000 ménages pour la Mayenne. Ces ménages mayennais représentent 8,2 % des ménages ligériens (1,6 million de ménages dans les Pays de la Loire et 28,2 millions en France métropolitaine).

Parmi ces quelque 133 000 ménages en Mayenne, 33,4 % sont constitués d'une seule personne (18,3 % d'une femme, 15,1 % d'un homme). Cette proportion est légèrement inférieure à celle des Pays de la Loire (34,3 %) et à celle de la France métropolitaine (35,4 %).

En Mayenne, les ménages de deux personnes sont les plus nombreux (35,5 %). Leur proportion est plus élevée qu'en Pays de la Loire (34,4 %) et qu'en France métropolitaine (32,9 %).

Par ailleurs, avec 6,9 % de ménages constitués de cinq personnes ou plus, la Mayenne se classe au 11^e rang des départements ayant les taux les plus élevés, derrière les départements de la région parisienne : Seine-Saint-Denis (12,3 %), Val-d'Oise (11,0 %), Seine-et-Marne (9,2 %), Essonne (8,8 %), Yvelines (8,6 %), Val-de-Marne (7,9 %), Oise (7,8 %)... Les taux les moins

Carte 3 – Part des ménages de cinq personnes ou plus, par département (recensement 2015)



élevés sont dans les départements du Cantal (3,2 %), du Lot (3,3 %) et de la Creuse (3,4 %).

L'Insee a calculé le nombre moyen de personnes par ménage. Ainsi, en Mayenne, toujours en 2015, il est de 2,3 personnes (2,2 personnes dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine) – classant le département au 10^e rang.

Logements selon sa catégorie en 2015

86 % de résidences principales en Mayenne

Selon l'Insee, un logement est défini du point de vue de son utilisation. S'il est utilisé pour l'habitation, il doit être :

- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule...);
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en trois catégories : résidences principales, résidences secondaires ou logements occasionnels, logements vacants.

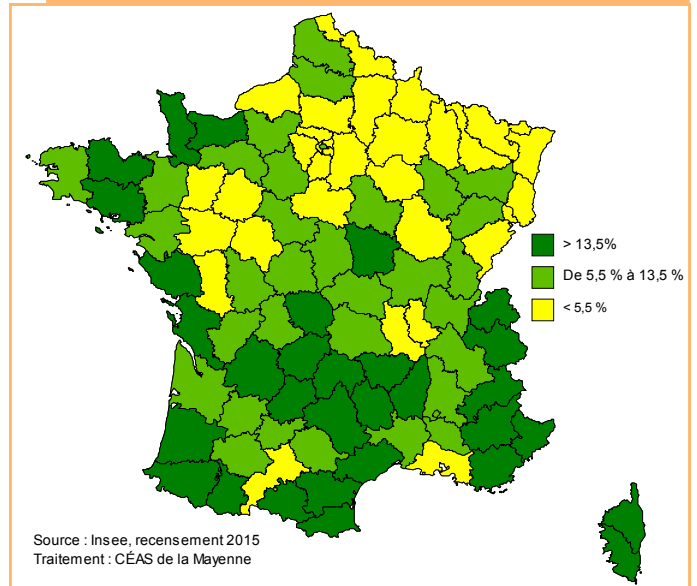
Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'Insee : les logements-foyers pour personnes âgées (aujourd'hui résidences autonomie), les chambres meublées, les habitations précaires ou de fortune (caravanes, mobile homes, etc.).

**

En Mayenne, en 2015, l'Insee a recensé, très exactement, 154 756 logements : 85,9 % sont identifiés comme



Carte 4 – Part des résidences secondaires ou logements occasionnels, par département (recensement 2015)



« résidences principales » (82,7 % dans les Pays de la Loire et 82,4 % en France métropolitaine) ; 5,3 % comme « résidences secondaires ou logements occasionnels » (10,6 % dans la région et 8,6 % en France métropolitaine) et 8,8 % comme « logements vacants » (6,6 % dans les Pays de la Loire et 7,9 % en France métropolitaine).

On peut sans doute faire l'hypothèse que la faible part des résidences secondaires ou logements occasionnels en Mayenne par rapport aux départements les mieux dotés (cf. carte n° 4), est à rapprocher de l'offre touristique des départements côtiers ou montagnards.

Résidences principales en 2015 : types et statuts d'occupation

81 % de maisons et 66 % de propriétaires en Mayenne

Par définition, une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Depuis 2005, l'Insee prend en compte le fait qu'une même résidence principale peut être occupée par plusieurs ménages si ceux-ci ont des budgets séparés.

L'Insee distingue trois types de résidences principales : les maisons, les appartements et les « autres types de logement ».

**

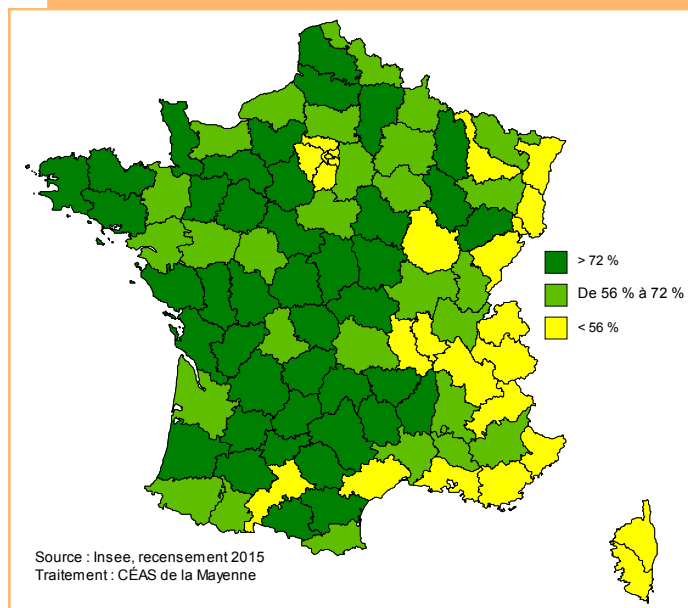
En Mayenne, en 2015, sur les 132 906 résidences principales recensées, 80,7 % étaient des maisons, 18,4 %

des appartements et 0,8 % d'« autres types de logement ».

Dans les Pays de la Loire et la France métropolitaine, si la proportion des « autres types de logement » est identique à celle de la Mayenne, on constate une nette différence entre la part des maisons et des appartements.

En effet, dans les Pays de la Loire, les maisons représentent 72,7 % des résidences principales et les appartements, 26,5 % ; en France métropolitaine, la proportion des maisons est de 56,4 % pour 42,7 % d'appartements.

Carte 5 – Part des maisons sur l'ensemble des résidences principales, par département (recensement 2015)



En 2015, la Mayenne fait partie des dix-sept départements métropolitains qui ont une proportion de maisons supérieure à 80 % (cf. carte n° 5) – et donc une proportion d'appartements inférieure à 20 %.

Aux premières places pour le taux de maisons, on trouve la Vendée (87,7 %), les Deux-Sèvres (86,5 %), la Dordogne (83,8 %), la Creuse (84,0 %), les Côtes-d'Armor (83,2 %), le Lot (82,4 %), la Charente (82,7 %), le Gers (82,9 %), l'Indre (82,6 %), l'Ariège (81 %) et la Mayenne (80,7 %).

**

Avec le type de résidence principale, l'Insee recense également le statut d'occupation. On trouve :

- Les propriétaires, regroupant les ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété ;

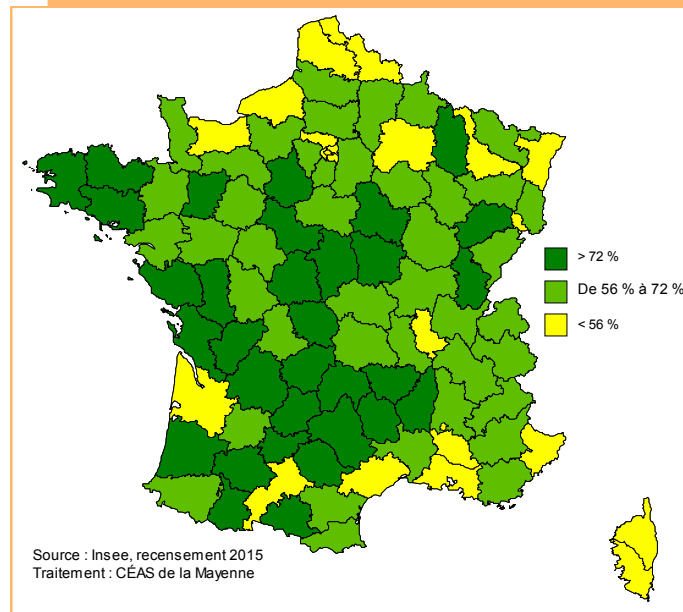
Taux d'équipement automobile 43 % des ménages mayennais ont deux voitures ou plus

En 2015, 88,5 % des ménages mayennais ont déclaré être équipés d'au moins une voiture : 45,5 % d'une seule voiture ; 43,0 % de deux voitures ou plus.

Avec ce taux de 88,5 %, le département se classe au 12^e rang des départementaux métropolitains. Aux premières places, on trouve les Landes (91,3 %), la Vendée (91,2 %), l'Ain (90,6 %), le Gers (90,4 %), la Haute-Savoie, le Tarn-et-Garonne (89,5 %)...

Si 88,5 % des ménages mayennais ont au moins une voiture (45,5 % une seule et 43,0 % au moins deux), le taux est seulement de 86,9 % dans les Pays de la Loire (respectivement 46,2 % et 40,7 %) et de 81,2 % en

Carte 6 – Part des propriétaires de résidence principale, par département (recensement 2015)



- Les locataires ou sous-locataires, regroupant les ménages qui s'acquittent d'un loyer, quel que soit le type de logement ;
- Les « logés gratuitement » : ceux qui ne sont pas propriétaires ou qui ne paient pas de loyer.

Ainsi, en Mayenne, en 2015, 66,5 % des ménages sont propriétaires d'une résidence principale – classant le département au 26^e rang.

Le département de la Mayenne se démarque par rapport à ses départements voisins (cf. carte n° 6). Alors que la Mayenne a un taux de propriétaires de 66,5 %, les départements voisins oscillent entre 59,9 % pour l'Ille-et-Vilaine et 64,6 % pour la Sarthe.



France métropolitaine (respectivement 46,6 % et 34,6 %). C'est à Paris que le taux d'équipement est le plus bas : 36,1 % des ménages ont au moins une voiture (31,7 % une seule et 4,4 % au moins deux).

Taux d'activité en 2015 en Mayenne

Première(s) place(s) pour les populations de 25 à 54 ans

Le taux d'activité selon le recensement est le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) rapporté à l'ensemble de la population correspondante.

En 2015, 139 760 Mayennais de 15 à 64 ans sont considérés comme actifs (66 796 femmes et 72 964 hommes), soit un taux d'activité de 75,9 % (cf. carte n° 7). Pour la population des 25 à 54 ans, ce taux d'activité atteint 94,0 %, classant le département au premier rang, ex-aequo avec la Vendée.

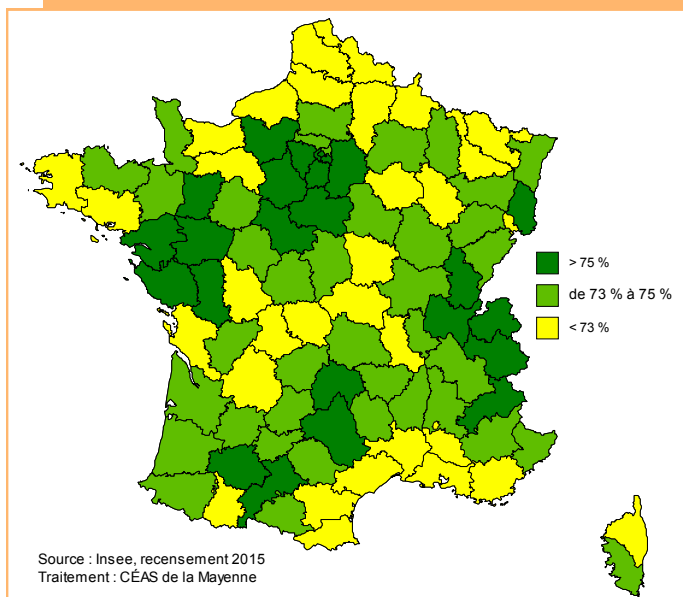
Pour les 15 à 64 ans, le taux d'activité est de 75,9 % en Mayenne quand il est de 75,2 % pour la région et de 73,8 % en France métropolitaine. Pour les 25 à 54 ans, les taux sont respectivement de 94,0 %, 93,5 % et 90,7 %.

Si on retient le taux d'activité des femmes mayennaises, sont là également à la première place celles de 25 à 54 ans (92,1 %), juste devant la Vendée (92,0 %) – cf. carte

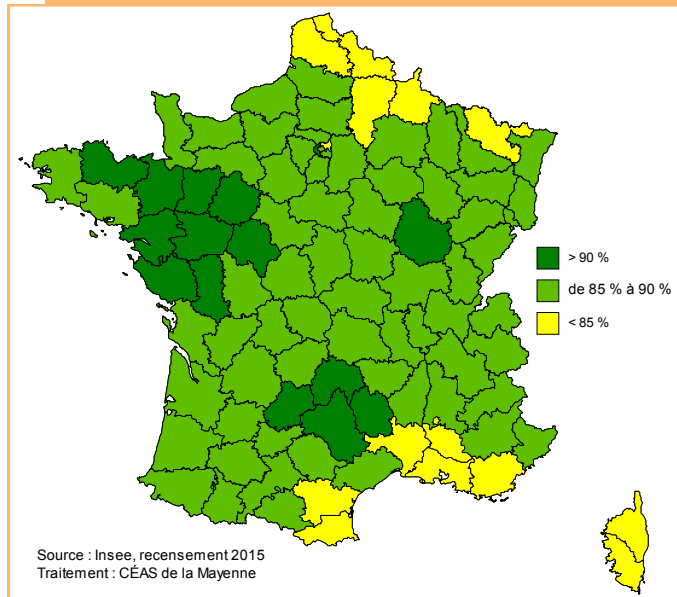


n° 8. Le taux mayennais est moindre pour l'ensemble des femmes de 15 à 64 ans (73,4 %, 12^e rang). Pour les hommes mayennais, le taux d'activité est de 95,9 % pour les 25 à 54 ans (5^e rang) et de 78,2 % pour les 15 à 64 ans (14^e rang).

Carte 7 – Taux d'activité des 15 à 64 ans, par département (recensement 2015)



Carte 8 – Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans, par département (recensement 2015)



Population active (15 à 64 ans) par catégorie socioprofessionnelle

31 % des Mayennais sont ouvriers en 2015

La population active regroupe la population active occupée (appelée également « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Il existe actuellement trois approches de la population active selon le type d'observation statistique : la population active au sens du Bureau international du travail (BIT) ; celle au sens du recensement de la population – c'est celle que nous présentons ici – ; enfin celle au sein de la comptabilité nationale.

La population active au sens du recensement comprend les personnes qui :

- exercent une profession (salariée ou non), même à temps partiel ;
- aident une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- sont apprentis ou stagiaires rémunérés ;
- sont au chômage, à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- sont étudiants ou retraités, mais occupant un emploi ;
- sont militaires du contingent.

Sont exclus de la population active les chômeurs qui précisent ne pas rechercher d'emploi.

**

Tableau 2 – Population active (15 à 64 ans) par catégorie socioprofessionnelle en 2015 (Mayenne, Pays de la Loire, France métropolitaine)

	Mayenne	Pays de la Loire	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	5,1 %	2,2 %	1,4 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,4 %	5,7 %	6,0 %
Cadres, professions intellectuelles supérieures	8,9 %	12,6 %	16,0 %
Professions intermédiaires	21,9 %	24,5 %	24,7 %
Employés	26,5 %	27,4 %	28,5 %
Ouvriers	31,3 %	26,6 %	21,9 %
Autres	0,8 %	1,0 %	1,4 %

Source : Insee, recensement

La Mayenne est d'abord un département « ouvrier » : près d'un actif sur trois (31,3 %) relève de cette catégorie socioprofessionnelle. Le taux d'ouvriers est nettement supérieur à celui des Pays de la Loire (26,6 %) et de la France métropolitaine (21,9 %). Avec ce taux de 31,3 %, la Mayenne se classe au 4^e rang, derrière la Haute-Marne, les Ardennes et l'Orne (qui ont, tous les trois, un taux de 31,4 %).

La Mayenne est également un département « agricole » avec 5,1 % d'agriculteurs exploitants. Le taux est peu élevé, mais il est nettement supérieur à celui des Pays

de la Loire (2,2 %) et de la France métropolitaine (1,4 %). Pour cette catégorie, le département se classe au 6^e rang, juste derrière le Cantal (9,3 %), la Lozère (9,0 %), la Creuse (8,6 %), l'Aveyron (7,7) et le Gers (6,9 %).

Proportionnellement, la Mayenne compte moins d'actifs relevant des professions intermédiaires et, surtout, des cadres et professions intellectuelles supérieures. Pour cette dernière catégorie, l'écart entre le département et la région est de 3,7 points de pourcentage ; il est de 7,1 points avec la France métropolitaine.



Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus en 2015

Mayenne : 6,6 % d'emplois précaires

Au sens du recensement, un salarié est une personne qui travaille, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Il s'agit des titulaires de la fonction publique, des personnes bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée ou déterminée, d'une mission d'intérim, des emplois aidés, des apprentis ou stagiaires. Par opposition, un non-salarié travaille également, mais est rémunéré sous une autre forme qu'un salaire : il s'agit des indépendants, des employeurs et des aidants familiaux.

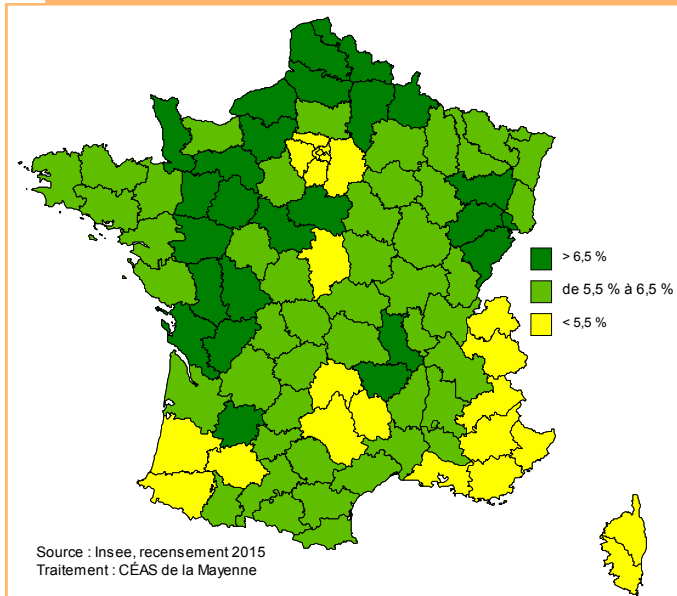
**

En 2015, la Mayenne compte 127 534 personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi. Parmi cette population, 85,0 % (108 414) sont salariés et 15,0 % (19 120) sont non-salariés.

Dans les Pays de la Loire, les taux sont respectivement de 87,5 % et 12,5 % ; de 87,1 % et 12,9 % en France métropolitaine.

Toujours en Mayenne et en 2015, 84,4 % de la population des 108 414 salariés sont titulaires de la fonction publique (84,1 % pour les Pays de la Loire et 84,8 % pour la France métropolitaine) ; 9,0 % sont salariés avec un contrat à durée indéterminée (9,4 % pour la région et 9,5 % pour la France métropolitaine) ; et 6,6 % ont un

Carte 8 – Part des emplois précaires, par département (recensement 2015)



autre type de contrat – que l'on peut considérer comme un emploi précaire (6,5 % pour les Pays de la Loire et 5,7 % pour la France métropolitaine).

Avec ce taux de 6,6 %, la Mayenne se classe au 18^e rang des départements ayant les taux les plus élevés.

Salariés (15 à 64 ans) et quotité de travail

28 % des salariées travaillent à temps partiel

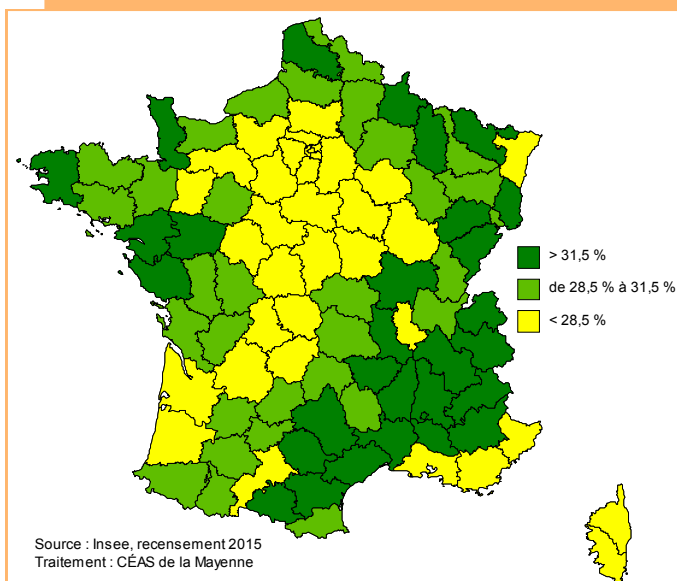
En 2015, le département compte 107 835 salariés de 15 à 64 ans, dont 49,7 % de femmes (53 636) et 50,3 % d'hommes (54 199). La proportion est quasiment identique pour les Pays de la Loire (49,9 % de femmes, contre 51,0 % d'hommes). En France métropolitaine, il y a autant de salariées femmes que de salariés hommes.

Concernant plus spécifiquement les salariés à temps partiel, l'Insee en recense 17,2 % en Mayenne (28,0 % de femmes et 6,6 % d'hommes).

La proportion de femmes à temps partiel est plus élevée dans les Pays de la Loire (32,5 %), mais moins élevée en France métropolitaine (27,8 %).

Avec ce taux de 28,0 %, la Mayenne se classe au 65^e rang. Elle est le département ligérien ayant le plus faible taux (cf. carte n° 9).

Carte 9 – Part des salariées à temps partiel, par département (recensement 2015)



Population étrangère en Mayenne en 2015

2,5 % de la population totale

Pour le recensement, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées, en France, comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré : il peut être né en France (les mineurs notamment).

En 2015, environ 7 600 étrangers ont été recensés en Mayenne (7,7 % de l'ensemble des étrangers recensés dans les Pays de la Loire).

Toujours en 2015 et en Mayenne, les femmes représentent 48,9 % de l'ensemble des étrangers recensés, contre 51,1 % pour les hommes (respectivement 49,4 % et 50,6 % pour les Pays de la Loire).

Avec 2,5 % d'étrangers par rapport à la population totale, la Mayenne fait partie des treize départements métropolitains ayant un taux inférieur ou égal à 2,5 %. On y trouve également le Cantal (1,4 %), la Vendée (1,5 %), le Pas-de-Calais et la Manche (1,7 %), le Finistère (2,0 %), le Morbihan, la Charente-Maritime et le Calvados (2,2 %), la Haute-Loire (2,3 %), la Somme et les Côtes-d'Armor (2,4 %), la Haute-Marne (2,5 %) – cf. carte n° 11.

Concernant les tranches d'âge (ici d'amplitude inégale), avec un taux de 44,3 %, les 25 à 54 ans sont les plus représentés (alors que le taux est de

Carte 11 – Part de la population étrangère, par département (recensement 2015)

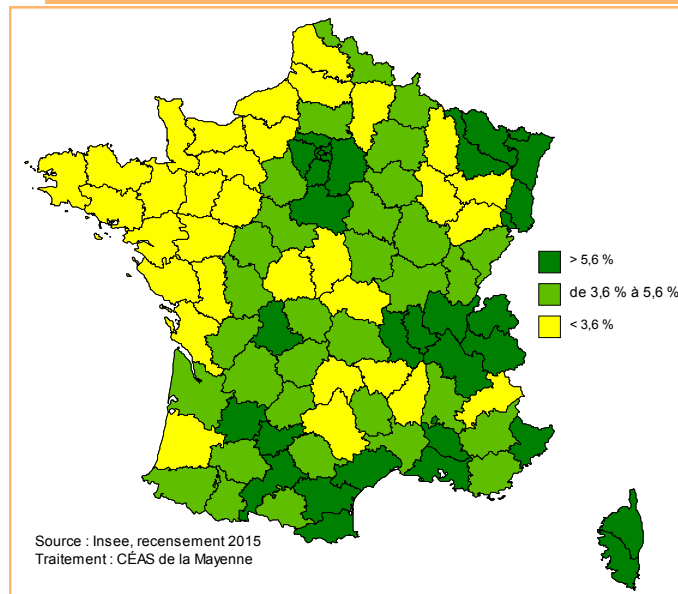


Tableau 3 – Population étrangère par sexe et âge en 2015 (Mayenne)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Moins de 25 ans	13,9 %	14,5 %	28,4 %
De 25 à 54 ans	22,7 %	21,6 %	44,3 %
55 ans ou plus	12,2 %	15,0 %	27,2 %
Total	48,8 %	51,1 %	100,0 %

Source : Insee, recensement

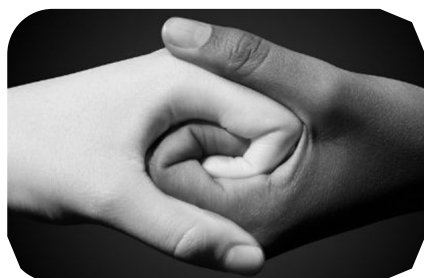
50,3 % dans les Pays de la Loire), contre 28,4 % pour les moins de 25 ans (32,5 % dans la région) et 27,2 % pour les 55 ans ou plus (17,2 %).

49 % des étrangers recensés en Mayenne proviennent de l'Union européenne

Le recensement permet également de connaître certaines nationalités pour la population étrangère. Les choix de l'Insee renvoient à l'histoire de l'immigration.

Ainsi, en Mayenne, en 2015, sur les quelque 7 600 étrangers recensés (2,5 % de la population totale), 48,5 % proviennent de l'Union européenne à vingt-sept (32,6 % pour les Pays de la Loire et 35,5 % pour la France métropolitaine).

Dans les tableaux publiés, l'Insee distingue les nationalités portugaise, italienne et espagnole, mais pas la nationalité britannique. Viennent ensuite les Marocains (8,5 %), les Algériens (4,8 %), les Tunisiens (3,2 %). Les autres nationalités d'Afrique regroupent 19,4 % des étrangers en Mayenne.



Population immigrée en Mayenne en 2014

9 900 immigrés, dont 41 % de l'Union européenne

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration et présentée sur le site Internet de l'Insee, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir Français (les autres restant étrangers).

Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : une personne continue à appartenir à la population immigrée même si elle devient Française par acquisition de la nationalité française. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

**

En 2015, en Mayenne, 9 989 habitants ont été recensés comme « immigrés », représentant 3,2 % de la population totale. Ce taux est inférieur à celui des Pays de la Loire (3,7 %) et de la France métropolitaine (9,3 %).

La Mayenne fait partie des huit départements métropolitains ayant le plus faible taux, avant les Côtes-d'Armor (3,1 %), le Morbihan (2,9 %), le Finistère (2,8 %), le Pas-de-Calais (2,5 %), la Manche et la Vendée (2,3 %), le Cantal (2,1 %).



Toujours en Mayenne et en 2015, parmi ces quelque 10 000 immigrés, 40,9 % sont issus d'un pays de l'Union européenne (à vingt-sept) – taux très nettement supérieur à celui des Pays de la Loire (27,5 %) et de la France métropolitaine (31,6 %). L'immigration britannique dans le nord du département peut constituer la principale explication.

Les données de l'Insee permettent d'identifier la population immigrée par sexe et grand groupe d'âge. Ainsi, en Mayenne, 49,5 % sont des femmes et, donc, 50,5 % sont des hommes.

Un immigré sur deux est âgé de 25 à 54 ans (50,3 %). Les 54 ans ou plus en regroupent 30,0 %. Enfin, les moins de 25 ans constituent 19,7 % de l'effectif total.

Tableau 4 – Population immigrée par sexe et âge en 2015 (Mayenne)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Moins de 25 ans	9,7 %	10,0 %	19,7 %
De 25 à 54 ans	26,0 %	24,3 %	50,3 %
55 ans ou plus	13,8 %	16,2 %	30,0 %
Total	49,5 %	50,5 %	100,0 %

Source : Insee, recensement

Laval Agglo : un cas désespéré de « couéisme »

En démographie, on ne « clone » pas les habitants. Un habitant = un habitant, et non pas deux. On n'est compté qu'une seule fois, même si on peut habiter et être recensé en deux, voire en trois endroits différents. Bref, on raisonne sur la population légale dite « municipale », et jamais sur la population dite « totale » pour laquelle il y a des doublons.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2015, qu'on le prenne par n'importe quel bout, Laval Agglomération, plus le Pays de Loiron, comptent très précisément 112 762 habitants – ou plutôt près de 113 000

pour éviter un excès de précision. Pour autant, *Avec – Actus de la communauté Laval Agglo* n° 35 de juillet 2018 annonce sans scrupule que la nouvelle communauté d'agglomération, au 1^{er} janvier 2019, comptera 117 000 habitants (soit 4 000 de plus qu'au 1^{er} janvier 2015).

Ouest-France fait mieux encore : dans son édition du 26 juin 2018 ⁽¹⁾, il annonce carrément 120 000 habitants au 1^{er} janvier 2017 (soit 7 000 de plus).

Qui peut dire mieux ? Les enchères sont ouvertes...

(1) – « Laval agglo deviendra... Laval agglo ».